

## AGENDA ESTIVAL

Cet été, les marchés nocturnes du jeudi n'auront pas lieu.

Afin de maintenir une animation, la municipalité vous propose un programme de divertissements gratuits à la salle des fêtes, dans le respect des gestes barrières en vigueur :

- 8 juillet à 21h : concert du trio We Funk (soul band)
- 14 juillet à 18h : concert du quartet Crawfish Wallet (Jazz Nouvelle Orléans)
- 22 juillet à 21h : concert du quintet Bootz (blues, soul, funk)
- 29 juillet à 21h : projection du film *C'est quoi cette mamie ?!* (comédie)
- 5 août à 21h : concert du trio Jazz Cool Médoc (années 50 à 80)
- 12 août à 21h : concert du trio Haze Project (rock)
- 19 août à 21h : projection du film *L'appel de la forêt* (aventure)
- 26 août à 21h : concert du Barber Shop Quartet (spectacle d'humour musical).

## OBJECTIF NAGE 16 AU 27 AOÛT 2021

Les enfants de 7 à 13 ans habitant Vensac et ne sachant pas nager peuvent bénéficier gratuitement de 10 séances d'initiation du 16 au 27 août 2021 (nombre de places limité).

Lieu : Camping des Familles à Grayan.

Pré-inscription sur [www.gironde.fr](http://www.gironde.fr) (rubrique Sport/Loisirs - Découvertes sportives).

## VIE ASSOCIATIVE

**ACCA** : Gilles LABOY - tél. 06 81 00 35 24.

**Au Plaisir de Peindre** : Josiane CAHIER - tél. 06 03 29 94 55 - Email : [cahier.josiane@orange.fr](mailto:cahier.josiane@orange.fr)

**Comité des Fêtes** : Jean DESPLANQUES - tél. 06 85 53 58 67 - Email : [jean@vensac.com](mailto:jean@vensac.com)

**Le Petit Pinceau** : Nicole MESURET - tél. 06 56 09 60 25. Email : [mesuret.yves@orange.fr](mailto:mesuret.yves@orange.fr)

Pour les adultes tous les mardis : de 14h à 17h à la salle du « Petit Pinceau ».

**Vensac Détente** : Danielle ROBIN - tél. 06 14 69 62 88

Gymnastique à la salle de sport. Yoga à la salle des fêtes.

**Nihon Tai Jitsu Club de Vensac** : Paul SCHMIDT—tél. 09 75 65 29 54

Salle des fêtes le vendredi de 10h à 11h45.

**Vensac Loisirs Culture (VLC)** : Myriam DOLBEAU - tél. 06 72 71 06 20

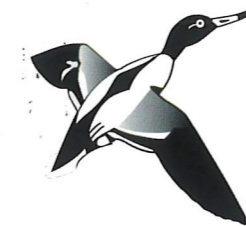
Animations et jeux le jeudi, de 14h à 18h, à la salle des fêtes.

**Histoire des Arts** : Véronique MARTIN - tél. 06 63 81 87 66

Mardi de 10h à 12h et de 14h à 16h, à la salle de réunion de la salle des fêtes.

**Amicale Laïque** : Stéphanie CLAVERIE TEYNIER — tél. 06 07 33 51 44.

**Union Nationale des Combattants (UNC)** : Alain CASTANET – tél. 06 09 65 03 93.



# Le Biganon Vensacais

Informations municipales  
Juillet à décembre 2021

## Le mot du Maire

Avec les vacances d'été, nous amorçons un certain retour à une vie plus normale, tout en restant très prudents afin d'éviter une reprise de la pandémie. Nous avons dû nous résoudre à ne pas organiser de marchés nocturnes qui voient défilé en une soirée plus de 2 000 personnes sur un site ne permettant pas la distanciation physique.

Du 8 juillet au 26 août, chaque semaine, nous vous proposons une animation gratuite à la salle des fêtes. Vous trouverez le programme en dernière page. La salle de sport a rouvert ses portes et diverses associations vensacaises ont repris leurs activités, tandis que d'autres préparent la rentrée de septembre.

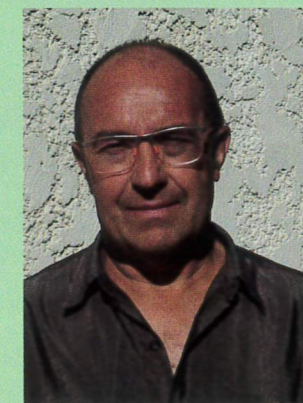
Côté chantiers, tout avance pour le mieux. Le lotissement Milon est terminé et des compromis de vente sont déjà signés. A Vensac Océan 2, les constructions vont bon train sur les derniers terrains. Bienvenue à tous les nouveaux habitants ! La nouvelle mairie devrait être terminée début 2022.

Nous avons quelques projets pour le centre-bourg. Les réflexions mûrissent et nous vous informerons quand nous aurons avancé.

Cette année, nous fêtons les 20 ans des mounaques et des mounaqueurs qui ont tant apporté à notre commune, que ce soit de la joie et des sourires en regardant les divers tableaux, un exemple de travail d'équipe pour le bien de tous, mais aussi une formidable promotion de notre commune. Féerie des contes, tel est le thème 2021, pour retrouver notre âme d'enfant et rêver un peu. Que les mounaqueurs soient remerciés pour le bonheur qu'ils nous procurent depuis 20 ans !

Je souhaite un bel été à tous les Vensacais.

Jean-Luc PIQUEMAL



## CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus intégraux des Conseils municipaux des 2 février, 15 mars et 17 mai 2021 sont à votre disposition à la Mairie ou sur le site Internet de la commune ([www.vensac-medoc.com](http://www.vensac-medoc.com)). Pensez à les consulter pour être bien informés sur les décisions prises.

## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE MÉDOC ATLANTIQUE ET RÉVISION DU PLU

Le **schéma de cohérence territoriale (SCOT)** qui constitue l'équivalent d'un PLU à l'échelle de la communauté de communes (CDC) est en cours de révision suite à la fusion de 2017 entre *Pointe du Médoc* et *Lacs Médocains*. Rappelons que notre CDC Médoc Atlantique s'étend de Lacanau, au sud, au Verdon, au nord, et jusqu'à Valeyrac à l'est, et regroupe 14 communes. Le nouveau SCOT devrait être approuvé dans moins d'un an. Avec les différentes lois Climat, l'Etat impose une diminution de l'artificialisation des sols, une application très stricte de la loi Littoral et, en conséquence, une diminution drastique de zones constructibles...

En ce qui concerne Vensac, les études ont déjà commencé pour **réviser le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le rendre compatible avec le futur SCOT**. Une première réunion publique aura lieu probablement fin octobre 2021 pour vous présenter les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) liées aux enjeux majeurs pour Vensac. Une seconde réunion publique se déroulera en 2022. Ces deux dates vous seront communiquées par voie d'affichage. Puis interviendra l'enquête publique et, enfin, après le recueil de tous les avis, le PLU se verra définitivement approuvé.

N.B. Ne pas confondre une modification du PLU qui ne concerne qu'une zone spécifique (par ex. zone contiguë au lotissement Océan 2) avec une révision du PLU qui concerne l'ensemble du territoire communal.

## PROJET DE PISCINE

A la demande de Vensac, la Communauté de communes (CDC) Médoc Atlantique a commandé une étude sur l'opportunité de construire une piscine sur notre commune. Il s'agit d'évaluer la fréquentation potentielle (établissements scolaires, population locale, touristes, etc.), de définir le type d'infrastructure (bassin non couvert mais chauffé ou piscine s'ouvrant l'été ou piscine couverte) et de calculer les coûts.

Vensac serait en mesure de fournir le terrain. Des aides à l'investissement de la part de l'Etat, de la Région et du Département pourraient être envisagées et le reste de l'investissement se trouverait éventuellement financé par notre CDC et la commune. Les frais de fonctionnement, eux, incomberaient à la CDC, sous réserve de son accord.

## NOUVELLE MAIRIE

Comme vous avez pu le constater, le chantier progresse. Le lot gros œuvre a pris plusieurs semaines de retard mais l'objectif d'ouverture du nouveau bâtiment au public est néanmoins maintenu : tout début 2022.

Après quelques aménagements, l'ancien bâtiment sera occupé par le **cabinet médical (infirmières, médecin et psychologue)** et pourra permettre une extension de l'école maternelle.



## MAISON DE LA CHASSE

Le permis de construire est aujourd'hui purgé de tout recours. Malheureusement, l'appel d'offres s'est révélé infructueux et la procédure doit donc être relancée.

La municipalité espère que, cette fois, des entreprises répondront.

## LOTISSEMENT MILON

Le lotissement au cœur du village est terminé. La majorité des 24 lots est déjà vendue. Le Conseil municipal a veillé à ce que ces lots fassent environ 1 000 m<sup>2</sup> (même si l'Etat souhaite des terrains de plus en plus petits) et soient destinés à des résidences principales.

## DEPLACEMENT DES BACS À VERRE

En raison de la création du lotissement Milon, les deux conteneurs à verre situés à côté du cabinet vétérinaire seront installés sur le parking de la rue des Écoliers.

## SMICOTOM

Le SMICOTOM intensifie le **contrôle du contenu des bacs** avant de les collecter pour remédier aux erreurs de tri et abus d'utilisation qui engendrent insécurité des employés au ramassage, dégradation du matériel et dérapage des coûts de traitement.

**Le bac vert n'est destiné qu'aux déchets biodégradables :** marc de café, sachets de thé, épluchures de fruits et légumes, coquilles d'œufs, restes de repas, coquillages, essuie-tout, mouchoirs en papier et cartons souillés de nourriture, le tout enfermés dans les sacs fournis gratuitement pour le SMICOTOM (6 rouleaux par an à retirer à la mairie).

Depuis fin mai, les **masques chirurgicaux jetables usagés (mais pas les masques FFP2, ni ceux en tissu, ni les gants) sont collectés à Vensac, dans des bacs en carton installés à la mairie et au magasin Vival**, et gérés par la commune. Après désinfection, broyage, régénération, filage et tricotage, les masques seront recyclés en vêtements.

## CONTRÔLE DE CONFORMITE

Pour tout permis de construire, permis d'aménager ou déclaration préalable, outre l'obligation d'afficher le permis ainsi que le signalement en mairie de l'ouverture du chantier, une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) doit impérativement être déposée dès l'achèvement des travaux (cf. article R462-1 du code de l'urbanisme). La mairie peut ainsi contrôler que les travaux réalisés sont conformes au permis ou à la déclaration. Il faut savoir que, pour toute transaction, le notaire demande à la mairie la non-contestation de la DAACT.

## COURS D'INFORMATIQUE

L'AAPAM, en partenariat avec la commune de Vensac et la Conférence des Financeurs, avait proposé en décembre 2019 aux seniors retraités un atelier d'initiation à l'utilisation d'une tablette tactile. Les cours ont dû être suspendus à cause de la Covid 19 ; ils ont repris, fin mars 2021, sous forme de cours individuels à domicile dispensés par Cécile CLAVERIE, dans le respect des gestes barrières. Si vous êtes intéressé par cet enseignement, qui reprendra en septembre s'il y a assez d'inscrits, contactez la mairie.

## ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le chantier d'enfouissement des réseaux téléphonique et électrique est terminé entre Château David et la rue des Écoliers. Grâce à l'aide du Syndicat Intercommunal d'Électrification du Médoc, un nouvel éclairage public a été mis en fonction.

## ASSAINISSEMENT

Une **nouvelle tranche d'assainissement commencera en septembre chemin de Sèguelongue**. Dix-huit maisons se trouveront ainsi raccordées au réseau d'assainissement collectif sans poste de relevage.

**Rappel sur l'interdiction de jeter dans vos canalisations lingettes, serviettes et tampons hygiéniques, mégots** incompatibles avec le bon fonctionnement du réseau d'assainissement. Une éventuelle augmentation des taxes d'assainissement devra être envisagée pour Vensac Océan 1 et 2 si les interventions de débouchage et d'hydrocurage continuent à être trop fréquentes.

## SERVICES GRATUITS AUX VENSACAIS

### AFFAIRES SOCIALES

Délégué aux Affaires sociales, Régis LUCENET répond depuis 2013 à vos demandes d'informations, accompagne vos démarches et prépare vos dossiers dans les domaines de l'aide sociale en général mais aussi départementale lorsque l'avis du maire est requis ou non. Exemple : hébergement en EHPAD ou en accueil familial, Allocation Personnalisée d'Autonomie, demande de services ou d'aide à la MDPH... Il peut vous accompagner pour les dossiers de retraite ou réversion, d'Allocation spécifique personnes âgées ou supplémentaire d'invalidité. Les situations de maltraitance qui lui sont signalées peuvent conduire au signalement au procureur de la République. Il peut aussi vous accompagner pour les démarches dans le domaine juridique, jusqu'aux modalités de préparation du dépôt de plainte.

Si votre demande ne figure pas ci-dessus, que vous pensez vous trouver dans une impasse administrative, n'hésitez pas à le contacter à la mairie.

### RÉDACTION ET RELECTURE DE TEXTES

Vous souhaitez une **aide pour rédiger et relire** vos courriers divers, curriculum vitae, lettres de motivation, etc. : adressez-vous à la mairie.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Eva VERDEAU et Clément DAGENS ont le plaisir d'annoncer la naissance d'**Hippolyte** à Arès le 9 janvier 2021.

Angélique MESCHIN et Jérémy CERCAS ont le plaisir d'annoncer la naissance de **Tiago** à Lesparre le 30 avril 2021.

Clémence CASTETS et Guillaume CANTELOUP ont le plaisir d'annoncer la naissance de **Camille** à Bruges le 13 mai 2021.

Le Conseil municipal souhaite la bienvenue à Hippolyte, Tiago et Camille, et félicite les heureux parents.

Félicitations à Amélie MORVAN, Directrice de l'école de Vensac, pour la naissance de Manon le 13 avril 2021.

### Mariage

Le Conseil municipal présente ses vœux de bonheur à :

Alexandra ARNOULD et Pierre TOURET, mariés le 12 juin 2021 en la mairie de Vensac.

### Décès

Le Conseil municipal présente ses condoléances aux familles de :

Christiane WENDLING, née DUBUC, décédée le 30 novembre 2020 à Lesparre à l'âge de 85 ans,

Jean-Claude CHARRIER décédé le 8 décembre 2020 à Bordeaux à l'âge de 78 ans,

Anne TRESOS, née COULARIS, décédée le 26 décembre 2020 à Pessac à l'âge de 97 ans,

Fabien COLOMB décédé le 11 janvier 2021 à Vensac à l'âge de 92 ans,

Philippe PERALDI décédé le 19 février 2021 à Vensac à l'âge de 78 ans,

Jeanne VILLACANAS, née FAUX, décédée le 21 février 2021 à Lesparre à l'âge de 91 ans,

Pascal FRAIGNIER décédé le 11 mars 2021 à Bordeaux à l'âge de 65 ans,

Gisèle GARBAY, née FAUX, décédée le 22 mars 2021 à Lesparre à l'âge de 76 ans,

André PELOTTE décédé le 27 mars 2021 à Lesparre à l'âge de 71 ans,

Marie BLANC, née BOSQ, décédée le 31 mars 2021 à Soulac à l'âge de 98 ans,

Maurice COSSAT décédé le 7 mai 2021 à Saint-Vivien à l'âge de 88 ans,

René DABADIE décédé le 9 juin 2021 à Bordeaux à l'âge de 72 ans.

## SERVICES

Mairie : tél. 05 56 09 44 04 ; fax : 05 56 09 53 55

Courriel : [mairiedevensac@vensac-medoc.com](mailto:mairiedevensac@vensac-medoc.com)

Site : [www.vensac-medoc.com](http://www.vensac-medoc.com)

Ouverte lundi, mardi, jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h ;  
mercredi et vendredi de 9h à 13h ; samedi de 9h à 12h.

Agence postale communale : tél. 05 56 09 46 69

Email : [ap.335410@orange.fr](mailto:ap.335410@orange.fr)

Ouverte du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Cabinet médical

Médecin : Hélène SAULDUBOIS - sur rendez-vous au  
05 56 41 33 16.

Infirmières : soins à domicile et cabinet - sur rendez-  
vous au 05 56 59 22 78.

Psychologue clinicien pour enfants et adultes :

Charles DELORD - sur rendez-vous au 06 13 64 64 71.

Kinésithérapeute : Vincent LAGNEY - sur rendez-vous au  
06 70 70 61 50.

## SERVICES

Cabinet Vétérinaire «Dune et Océan» : tél. 05 56 59 00 15

Urgences 24h/24 au 06 19 63 22 24.

Déchetterie (Vensac) : tél. 05 56 73 27 40

Ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de  
14h à 17h20.

SMICOTOM : tél. 05 56 73 27 40 - [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr)

Collecte mercredi après-midi : ordures ménagères  
toutes les semaines - bacs jaunes semaines impaires.

Supérette VIVAL : tél. 05 57 75 04 85

Ouverte tous les jours de 8h à 12h30 et de 15h à 19h  
et de 8h à 12h30 dimanches et jours fériés

Nouveaux services : Mondial Relay, machine à café/thé.

Salle de sport : Pierre SERVEAUX - tél. 06 77 09 90 79.

Sapeurs-pompiers : tél. 18 ou 112.

SAMU : tél. 15.

EDF (ENEDIS) : dépannage urgent au 09 72 67 50 33.

EAU (VEOLIA) : tél. 05 61 80 09 02



# Le Biganon Vensacais

## Animations & Activités Juillet à décembre 2021

## LES MOUNAQUES : VINGT ANS DÉJÀ

Les Mounaques de Vensac fêtent leurs 20 ans ! En 2001, Souad BELLAL et Benoît PIQUEMAL eurent l'idée de créer des liens entre tous les habitants de Vensac, grâce à la décoration et l'animation du village. Ils choisirent donc d'imaginer des « mounaques », poupées de chiffon en catalan. Au fil des ans, les mounaques de Vensac sont devenues célèbres dans tout le Médoc et bien au-delà grâce à la population locale mais également grâce aux très nombreux touristes qui viennent et publient leurs photos sur tous les réseaux sociaux.

Au total, les mounaqueurs œuvrent dans la bonne humeur six mois durant pour concevoir, réaliser décors, costumes et personnages, et les mettre en place avec l'aide des employés communaux. Du 21 juin jusqu'à mi-octobre, le centre de Vensac s'embellit avec une constante : l'humour et la gaieté. Et du 1er décembre jusqu'à fin janvier, le village se transforme en tableau de Noël.

Saluons la talentueuse et joyeuse équipe 2021 des mounaqueurs (par ordre alphabétique) : Souad BELLAL-PIQUEMAL, Nadine BOYER, Aurelle CLAUDEL, Anne-Marie DUBUISSON, Anne-Marie et Alain FANNEY, Aline LIES, Christian OSTINS, Blanche PENNETEAU, France ROUSSEAU et Anne-Marie SOURDOULAUD.

Un très grand bravo à ces artisans et artistes pour leurs véritables chefs-d'œuvre qui font l'admiration et le bonheur de tous !



Les mounaqueurs au travail



## LES THÈMES DES MOUNAQUES

Les villageois en 2001

Vensac Circus en 2002

Les vieux métiers en 2003

Les Olympiades médocaines en 2004

Jules Verne en 2005

Vensac Paramour en 2006

Les peuples du monde en 2007

Les contes pour enfants en 2008

Vensac en fête en 2009

Vensac se met au vert en 2010

Allô le monde en 2011

C'est la crise ! en 2012

Y a de la joie ! en 2013

La féerie des fleurs géantes en 2014

Vensac en fleurs en 2015

Le bouquet floral en 2016

Régions de France en 2017

Invitation au voyage en 2018

Vensac en pince pour vous en 2019

Noces des planches à repasser en 2020

Féerie des contes en 2021

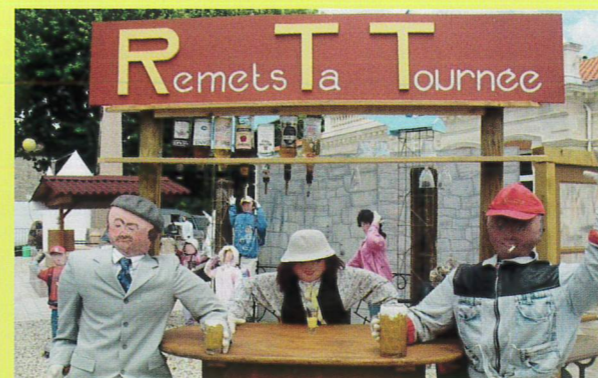
2001



2002



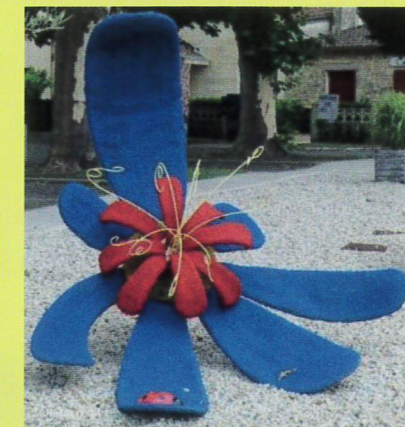
2011



2003



2013



2014



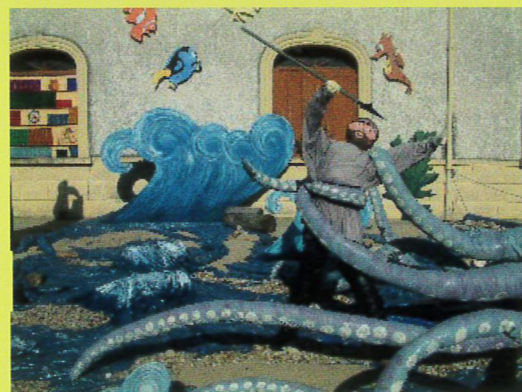
2012

2015

2004



2005



Noël 2016



2017



2018



2007



2008



2019



2006



2010



2020



2021



2009

